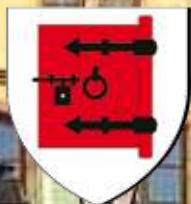


**AVRIL 2025**

**2**

**ERKHAMAG**



**P3 Le Budget 2025**

**P6 Le Foyer André**

**P10 Le fleurissement**

**HOTEL DE VILLE**

**EYPO**

[www.turckheim.fr](http://www.turckheim.fr)





## ÉDITO

Le 20 mars dernier, le Conseil municipal a adopté le budget 2025. Cette année verra l'aboutissement de plusieurs chantiers et la mise en œuvre de nouveaux projets structurants pour la Ville.

La nouvelle Maison des Associations sera livrée dans les prochains jours. Une partie de ce bâtiment écoresponsable sera dédiée à l'école de musique et à l'Harmonie. Une salle y sera également ouverte à la location des particuliers pour l'organisation d'évènements familiaux. Nous vous invitons d'ores et déjà à venir la découvrir lors des portes ouvertes qui auront lieu le 21 juin prochain à l'occasion de la Fête de la musique.

Après la mise en service du nouveau périscolaire, nous continuons d'investir pour la jeunesse avec la réfection des cours des écoles. Nous avons choisi de rassembler les trois entités et d'en faire une cour « oasis » en aménageant des espaces rafraîchis, plus agréables à vivre au quotidien, mieux partagés par les enfants et propices à leur épanouissement. Ce projet s'inscrit dans la continuité d'une politique affirmée en faveur du développement durable. Notre équipe des espaces verts, particulièrement engagée dans le respect de la biodiversité, la met quotidiennement en application. Je vous laisse découvrir dans cette édition les pages qui lui sont dédiées. Si vous souhaitez vous rendre sur le terrain avec notre épique et participer activement au fleurissement de Turckheim, n'hésitez pas à venir participer à la Journée citoyenne qui aura lieu le 7 juin prochain.

Colmar Agglomération œuvre également pour le respect de l'environnement. En tant que Vice-Président en charge de l'assainissement collectif et de l'eau pluviale, je suis particulièrement heureux que le travail mené par les services nous permette depuis quelques semaines de bénéficier d'une eau potable sans chlore. Je vous rappelle également que vous pouvez bénéficier d'une aide importante pour l'acquisition d'un récupérateur d'eau de pluie. Accompagner ainsi les habitants dans ce type d'acquisition fait partie d'une démarche globale de préservation de l'eau et de l'environnement.

Dans les mois à venir, nous porterons une attention particulière à l'aménagement de notre entrée de ville. Les travaux de la voie verte se poursuivent et les passerelles de jonction seront installées en fin d'année. Concernant la future zone économique, l'installation des réseaux secs et humides et les tracés de voirie sont en cours. Colmar Agglomération est encore en pourparlers avec les entreprises intéressées de s'y installer et toute communication les concernant est encore prématurée pour le moment.

En espérant vous croiser à cette occasion, je vous souhaite de belles festivités de Pâques à Turckheim.

*Voie Maire  
Benoît SCHUSSEL*



# VIE MUNICIPALE

## BUDGET 2025

### Le budget d'une commune est un acte à la fois juridique et politique.

Juridique, car il est l'acte par lequel le Conseil municipal autorise le Maire à engager une dépense. Aucune dépense ne peut être faite si elle n'y est pas inscrite.

Mais c'est aussi un acte politique et démocratique. Il indique les orientations financières et les priorités de la politique qu'entend mener l'équipe municipale, proposées par le Maire et votées par le Conseil municipal.

Le budget est composé de deux sections : le budget de fonctionnement et le budget d'investissement. Chaque section comporte les recettes et les dépenses prévues, et doit être à l'équilibre.

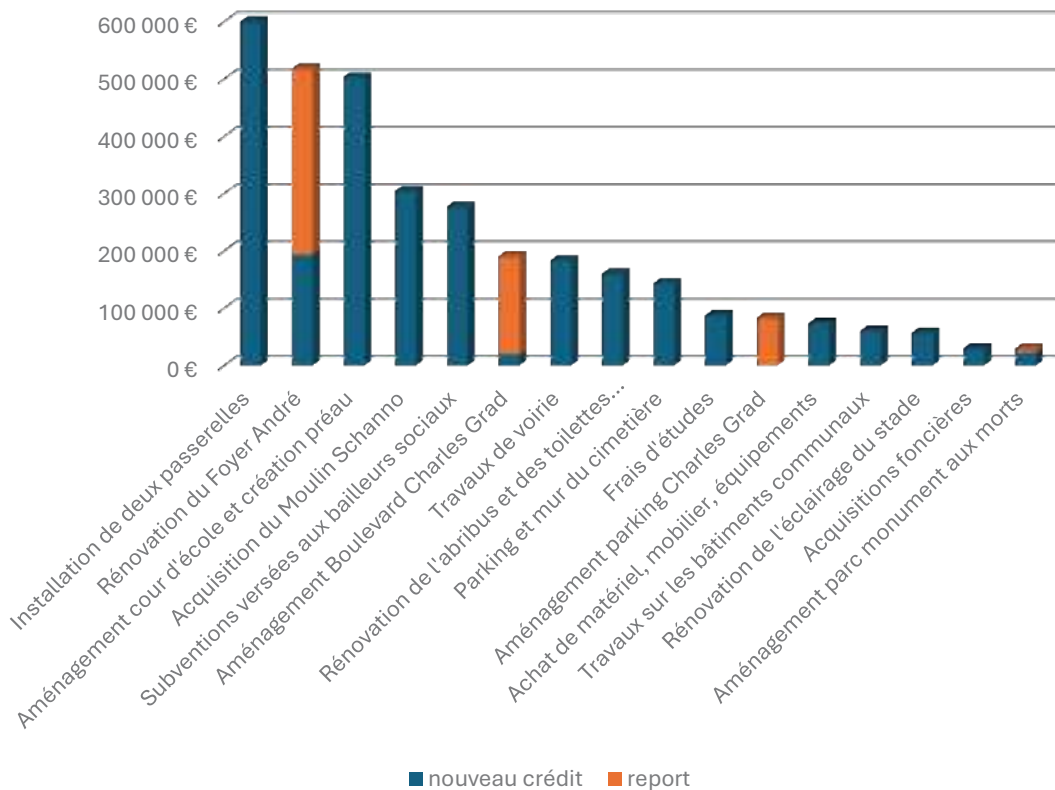
**Le budget de fonctionnement** pour l'année 2025 a été établi sur la base d'un total de recettes de **4 002 005 €**. Il est notamment constitué des produits de la fiscalité locale (essentiellement la taxe foncière) pour **1 819 000 €**, des taxes d'ordre économique (notamment reversées par Colmar Agglomération) pour **1 351 100 €**, du produit des services du domaine pour **414 500 €** ou encore des dotations à hauteur de **335 300 €**.

Ces recettes prévisionnelles permettront d'assurer la couverture des dépenses de fonctionnement, dont les salaires et les charges sociales des agents de la Ville (**1 575 000 €**), les achats et les services extérieurs (**1 422 000 €**), ou encore les charges de gestion courante.

Dans ce budget, le Conseil municipal a décidé de ne pas augmenter les taux de la fiscalité locale, à savoir la taxe foncière (23,78 % sur le foncier bâti) et la taxe d'habitation.

L'excédent qui est constaté chaque année sur la section de fonctionnement permet d'abonder la section d'investissement, et donc de participer au financement des grands projets.

**Le budget d'investissement** s'établit à **5 029 168 €**, dont **2 841 816 €** de propositions nouvelles. Les principaux projets sont les suivants :



Malgré le contexte économique morose et les incertitudes liées à la situation politique nationale et internationale, **ce budget se veut donc toujours ambitieux**. Il est le reflet d'une situation financière saine, issue d'une gestion rigoureuse des dépenses depuis plusieurs années, qui permet à la Ville d'accompagner efficacement l'évolution urbanistique et démographique de notre cité.

# UNE COUR RÉSILIENTE DITE « OASIS » POUR LES ÉCOLES



**Bien plus qu'un espace de jeux, la cour va devenir plus verte et plus agréable pour mieux répondre aux enjeux climatiques, urbains, pédagogiques et sociaux.**



## **Enjeux climatiques et environnementaux**

- Favoriser les zones d'ombre en sauvegardant et mettant en valeur les arbres actuels en leur offrant des conditions optimales pour se développer ;
- Avoir une meilleure infiltration de l'eau de pluie,
- Agir pour améliorer le confort d'été grâce à de vastes surfaces végétalisées,
- Favoriser l'adaptation au changement climatique,
- Privilégier des matériaux naturels de qualité et éco-responsables en bois et non polluants.

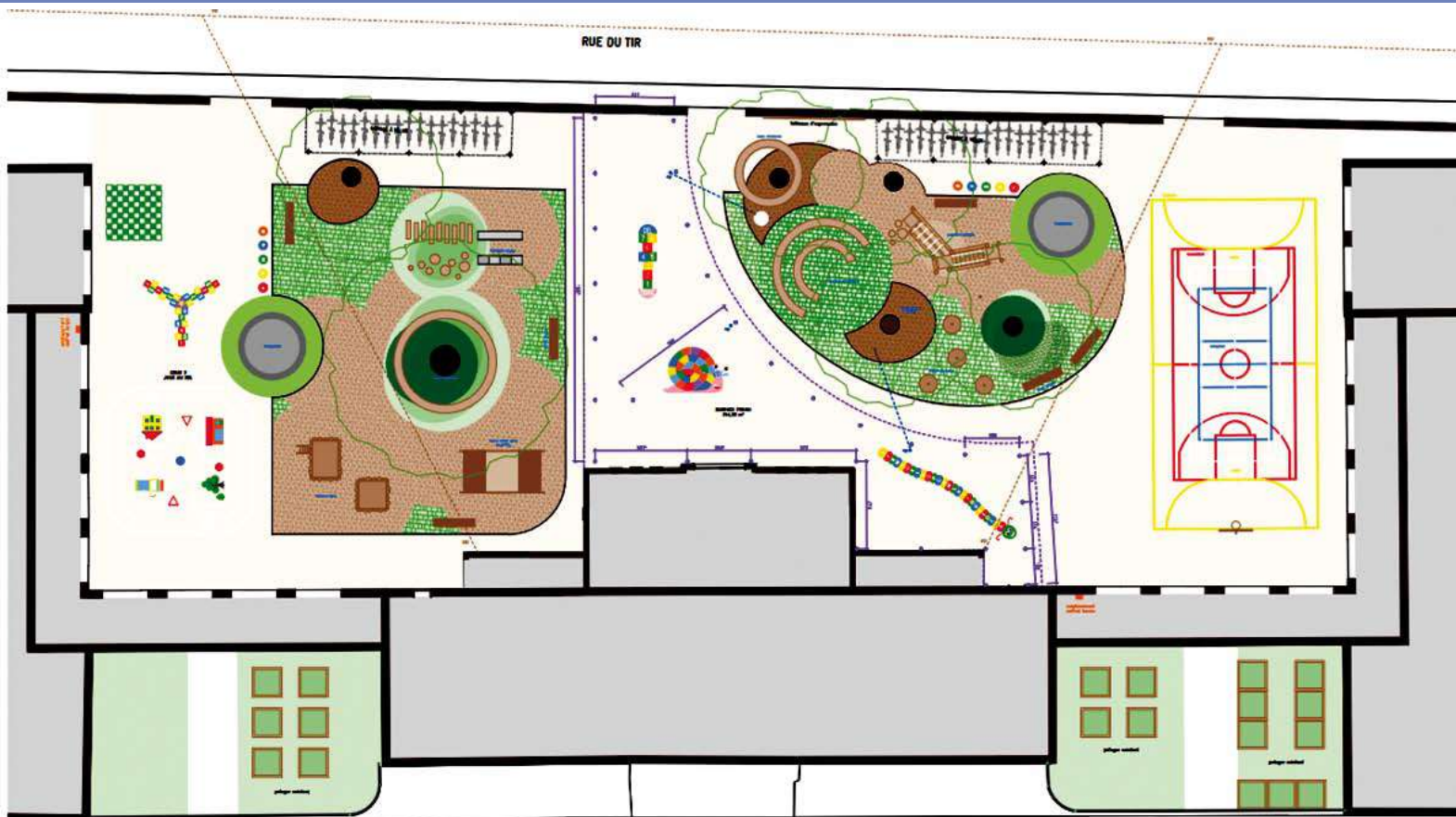
## **Enjeux urbains**

- Décloisonner les 3 cours pour ne former plus qu'une seule cour ouverte et spacieuse,
- Créer un grand préau central pour pouvoir s'abriter par temps de pluie ou de fortes chaleurs,
- Supprimer les murets et mettre la cour à niveau pour la rendre accessible aux personnes à mobilité réduite

## **Enjeux pédagogiques et sociaux**

- Favoriser le lien social et le bien-vivre ensemble en créant des zones de rencontres
- Mettre la nature à la portée des enfants ;
- Installer des modules de jeux et du mobilier choisis par les enfants et adaptés à chaque tranche d'âge, petits comme grands : gradins, jeux d'escalade, cabanes, terrains multisports, toboggans,...
- Offrir des espaces ludiques, pédagogiques et sportifs stimulant l'exploration, l'imagination et l'activité physique (glisser, bouger, courir, ...) tout en prenant en compte la sécurité des élèves.





## Échéancier des travaux

**Du 7 avril à fin décembre 2025**

Durant la durée des travaux, **2/3 de la cour sera en permanence affectée à l'usage des enfants.**

## Mesures de sécurité durant le chantier

Des restrictions de stationnement et une réorganisation de la circulation, **y compris pour les piétons et cyclistes**, sont à prévoir.

### Coût des travaux

Gros oeuvre - GIAMBERINI & GUY : 35 812,32 €  
 Charpente métallique - SAMSON : 37 200,36 €  
 Charpente bois - BOIS 2 BOO : 52 137,06 €  
 Couverture/Etanchéité - ARKEDIA : 39 616,82 €  
 Électricité - PREST'ÉLEC : 22 122,77 €  
 Terrassements/VRD - GIAMBERINI & GUY : 339 494,02 €

**Total : 526 383,35 €**

### Subventions déjà obtenues

Agence de l'Eau Rhin-Meuse : 125 454 €  
 Région Grand Est : 58 545 €



Le projet a pris en compte l'avis des enfants qui ont été consultés pour le choix des jeux.



# FOYER ANDRÉ

## Un bâtiment écoresponsable pour les associations



**Construit dans les années 1960, le Foyer André était devenu un véritable gouffre énergétique, ne répondant plus aux normes d'accessibilité et ne correspondant plus aux besoins des nouvelles activités.**

Dans le cadre de l'optimisation de l'espace au sein de l'école et du Musée mémorial des Combats de la Poche, la ville a choisi de transformer le Foyer André en une Maison des Associations.

Le bâtiment est implanté sur une parcelle longue et étroite, reliant le boulevard Charles Grad à la rue Roesselmann. L'extension ne pouvait donc se faire que sur la partie Est, avec un retrait du volume existant du côté sud, afin de créer une dynamique d'accès et rompre l'alignement.

L'extension se courbe élégamment à l'Est, offrant un accueil chaleureux aux utilisateurs. À l'intérieur, deux grandes salles conviviales et originales sont créées. L'entrée du bâtiment se situe à la jonction entre le Foyer et l'extension, regroupant les escaliers de desserte et l'ascenseur, afin de rendre l'ensemble accessible à tous. **De plus, l'ensemble de l'extension a été conçu avec une isolation biosourcée, garantissant une efficacité énergétique optimale tout en respectant l'environnement.**

Les salles des associations sont réparties sur trois niveaux : les scouts occupent le sous-sol, lumineux malgré son emplacement, la salle orange est située au rez-de-jardin, avec une belle hauteur sous plafond, et, à l'étage, se trouvent des salles dédiées aux associations locales.

Au rez-de-jardin de l'ancien Foyer se trouve l'école de musique, avec plusieurs salles de cours. À l'étage, une salle entièrement refaite offre à l'harmonie un espace chaleureux et lumineux, avec de nombreux espaces de rangement.

Le Foyer André a été fortement isolé par l'extérieur, et ses façades ont trouvé un nouveau rythme et une composition colorée. Les façades de l'extension, plus contemporaines, sont dotées d'ouvertures originales, adaptées aux espaces intérieurs. **Grâce à une isolation renforcée, des fenêtres à triple vitrage et un système de ventilation double flux, les factures de chauffage devraient être réduites de manière drastique, jusqu'à dix fois moins.**

L'aménagement paysager, qui s'étend du boulevard Charles Grad à la rue Roesselmann, inclut des places de parking accessibles depuis les deux rues et un chemin piéton végétalisé reliant les entrées et les rues.

**Le toit, orienté plein sud, est équipé de panneaux photovoltaïques. L'ancienne couverture datant des années 1960 avec des tuiles noires, a permis l'intégration discrète de panneaux photovoltaïques noirs, parfaitement adaptés à l'esthétique du bâtiment et rendant le projet d'autant plus efficient.**



## **NOUVELLE MAISON DES ASSOCIATIONS**

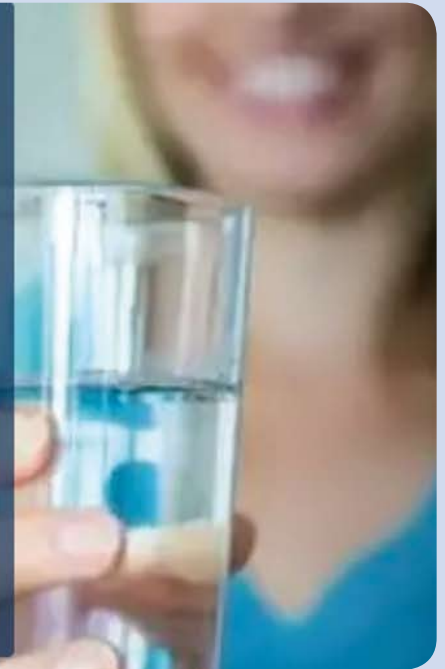


**INAUGURATION  
21 juin 2025**

Rendez-vous le 21 juin, à l'occasion de la Fête de la musique pour assister à l'inauguration et aux Portes ouvertes de notre nouvelle Maison des Associations et de l'école de musique.

## Arrêt de la chloration

A compter du mois de mars 2025, le traitement de désinfection de l'eau potable au chlore sera suspendu sur les territoires des communes suivantes : Colmar, Houssen, Horbourg-Wihr, Niedermorschwihr, Ingersheim, Turckheim, Wintzenheim et Wettolsheim. Cette mesure a pour objectif de vous fournir une eau gustativement supérieure, sans goût de chlore. Des contrôles renforcés sont mis en place afin de garantir la sécurité et la conformité de l'eau distribuée. Nous vous rappelons qu'il est toujours recommandé de laisser couler l'eau avant de la consommer lorsqu'elle a stagné dans les canalisations de votre habitation, notamment après une absence prolongée, afin de garantir sa qualité. Pour toute information complémentaire, la Colmarienne des Eaux reste à votre entière disposition.



La chloration est la dernière étape du traitement de l'eau avant sa distribution et sa consommation. Cette étape préventive consiste à introduire un produit chloré dans l'eau afin de détruire les bactéries, les germes vivants et les matières organiques.

**Le travail effectué par les services de Colmar Agglomération et de la Colmarienne des Eaux pour mettre fin à l'usage de ce procédé a débuté en 2023.** Pour garantir la qualité et la sécurité sanitaire de l'eau, un protocole spécifique a été élaboré. Des mesures supplémentaires de surveillance du réseau et d'analyses, ainsi que des dispositifs de chloration de secours, ont été mis en place.

Ce projet représente une avancée majeure, des investissements conséquents et des mesures de contrôle renforcées. Une augmentation du prix de l'eau à raison de 2 centimes par mètre cube est à prévoir, ce qui correspond à environ 2,50€ sur la facture annuelle d'une famille de 4 personnes pour une consommation moyenne de 120 mètres cubes.



La Colmarienne des Eaux assure, pour le compte de Colmar Agglomération, les missions de captage, traitement, adduction, stockage et distribution de l'eau potable, ainsi que de collecte et du transport des eaux usées.

Elle veille ainsi à protéger la ressource en eau tant à son captage que dans son traitement.

### CHIFFRES CLÉS :

- 3 forages dans le Kastenwald, 1 à Jepsheim, 1 à La Forge et 2 sources captées à Walbach et Zimmerbach
- 2 sites historiques de production situés aux lieux-dits Dornig et Neuland
- 7 ouvrages de stockage qui vont de 150 m<sup>3</sup> à 20000 m<sup>3</sup> (réservoirs semi-enterrés ou châteaux d'eau).
- 515 km de canalisations qui permettent d'acheminer l'eau depuis les sites de production jusqu'aux robinets



# DES RÉCUPÉRATEURS D'EAU DE PLUIE POUR NOS JARDINS



## Comment bénéficier d'un récupérateur d'eau de pluie financé à hauteur de 80% ?

Pour les habitants de son territoire, Colmar Agglomération prend en charge 20% des frais d'acquisition d'un récupérateur d'eau de pluie, complétés par une aide de 60% de l'Agence de l'eau Rhin-Meuse.

**Plusieurs modèles de contenance et de style différents sont disponibles. Le nombre de récupérateur est fixé à 1 maximum par habitation ou entreprise et 1 par immeuble dans le cas des copropriétés.**

- Pour commander mon récupérateur, je remplis le formulaire en ligne ou le formulaire papier disponible au siège de Colmar Agglomération (Cours Sainte-Anne à Colmar). Un justificatif de domicile me sera demandé.
- Lorsque ma commande est disponible, je suis averti par mail des dates et heures de retrait. Je dois m'acquitter de la facture dès sa réception.
- Une fois installé j'envoie une photo de mon récupérateur par mail à [recuperateurdeau@agglo-colmar.fr](mailto:recuperateurdeau@agglo-colmar.fr) en précisant mon adresse et mon identité.

**Les services de Colmar Agglomération vérifieront que mon installation respecte les consignes suivantes :**

- le récupérateur est raccordé à une toiture disposant d'une surface suffisante et adaptée au volume de la cuve. Cette opération n'est pas nécessaire si l'habitation est raccordée à un ouvrage privatif d'infiltration des eaux pluviales (puits d'infiltration...) ou à un réseau séparatif de collecte des eaux pluviales ainsi que dans le cas d'impossibilité technique avérée.
- l'installation ne nuit pas à l'esthétisme et à l'aspect patrimonial des lieux. Il faut privilégier l'arrière des habitations ou les endroits dissimulés.

Le règlement de l'opération, la liste des cuves et accessoires disponibles et les fiches techniques sont en ligne sur :

[www.agglo-colmar.fr/recuperateur-eau-pluie](http://www.agglo-colmar.fr/recuperateur-eau-pluie)

## VOICI 8 BONNES RAISONS POUR VOUS DONNER ENVIE D'UTILISER L'EAU DE PLUIE :

### DES AVANTAGES ÉCOLOGIQUES



Préservation des ressources en eau par l'économie d'eau potable et par la réduction des déversements polluants du réseau au milieu naturel par temps de pluie



Réduction des apports en réseau d'assainissement, évitant de perturber le système d'assainissement



Ressource locale directement disponible sur place



Diminution du ruissellement et des inondations



Économies d'énergies nécessaires au captage, au traitement et au transport de l'eau

### ÉCONOMIQUES ET PRATIQUES



Limitation de la consommation d'eau potable



Économies sur la facture d'eau



Disponible même en cas de restriction liée à la sécheresse



[agglo-colmar.fr](http://agglo-colmar.fr)



[grandest.fr](http://grandest.fr)



[au.rhin-meuse.fr](http://au.rhin-meuse.fr)



[cdeau.fr](http://cdeau.fr)



JE FAIS MA DEMANDE EN LIGNE

[www.agglo-colmar.fr/recuperateur-eau-pluie](http://www.agglo-colmar.fr/recuperateur-eau-pluie)

### Contacts

- Colmar Agglomération : [recuperateurdeau@agglo-colmar.fr](mailto:recuperateurdeau@agglo-colmar.fr)
- Colmarienne des eaux : Service clientèle - 03 89 22 94 50

# UN PREMIER PRIX DE LA BIODIVERSITÉ POUR TURCKHEIM



Le 10 mars dernier, l'Espace Rive Droite a accueilli plus de 200 personnes venues assister, de toute l'Alsace, à la Cérémonie de remise des prix « Villes et Villages fleuris 2024 » et « Maisons fleuries 2024 » organisée par la Collectivité européenne d'Alsace et Alsace Destination Tourisme.



**Villes et Villages Fleuris**  
LE LABEL NATIONAL DE LA DURABILITÉ DE VIE

**A cette occasion, la Ville de Turckheim a été mise à l'honneur en recevant le 1er prix de la diversité végétale.** Sélestat et Bischwiller ont obtenu les 2ème et 3ème prix.

Ce prix régional, nouvellement créé, récompense l'engagement de la ville en faveur d'un fleurissement respectueux du développement durable. Il met en avant un usage du végétal sous toutes ses formes. La diversité végétale a été appréciée selon le choix des végétaux, le recours à des associations et la mise en valeur d'une végétation adaptée aux conditions climatiques.

**Contrôlée en 2024, la Ville s'est également vu décerner les félicitations du jury pour le label de la troisième fleur.**

**Ces résultats viennent récompenser le travail de grande qualité fourni au quotidien par notre équipe technique. Un grand merci à eux.**

## DEUXIÈME PRIX DES MAISONS FLEURIES POUR L'HÔTEL DES DEUX CLÉS

Au nom de ses propriétaires, Monsieur le Maire a retiré ce 2ème prix qui récompense la qualité du fleurissement de l'hôtel.



# MARCHÉ AUX FLEURS DES 9 ET 10 MAI



Le marché aux fleurs est organisé par le Ville de Turckheim et l'Association des parents d'élèves. Les commandes sont passées auprès du pépiniériste « Fleurs Burn ».

**Il aura lieu les 9 et 10 mai dans la cour des Ateliers municipaux, rue du Maréchal de Lattre de Tassigny.**

**Les commandes peuvent être passées jusqu'au 11 avril.** Le bon de commande est en téléchargement en ligne sur : <http://www.turckheim.fr>



Le retrait de votre commande se fera sur rendez-vous. L'APE prendra contact avec vous afin de convenir du jour et de l'horaire retenus pour ce faire.

Si vous le souhaitez, le rempotage pourra être effectué sur place.

**Les 9 et 10 mai, d'autres variétés de plantes seront proposées à la vente sur place par le pépiniériste.** Cette vente sera accessible à toutes les personnes intéressées même si elles n'ont pas fait de commande de géraniums.

## Le saviez-vous ?

**Le géranium est une plante durable qui joue un rôle important dans l'écosystème.**

Cette plante vivace originaire d'Afrique a été adoptée par les Alsaciens au 19ème siècle.

Le géranium, facile d'entretien, **est une plante durable car :**

- il s'adapte à différents types de sols et de climats et notamment la chaleur intense et la sécheresse. Il nécessite donc moins d'arrosage.
- il est résistant aux maladies et aux ravageurs. Il permet ainsi de réduire l'usage des produits chimiques pour le protéger.
- il agit comme moyen naturel et efficace de lutte contre les insectes nuisibles (moustiques, pucerons, mouches, mites). Il peut ainsi être utilisé comme une alternative aux pesticides chimiques.



## Le géranium joue également un rôle crucial dans l'écosystème :

- c'est une plante pollinisatrice. Son nectar sucré attire les abeilles, les papillons et autres insectes pollinisateurs, qui s'en nourrissent et transportent le pollen d'une fleur à l'autre. Cela favorise la reproduction des plantes à fleurs et contribue à la biodiversité de l'environnement.
- il a la capacité d'absorber les polluants atmosphériques (dioxyde de carbone, monoxyde de carbone et composés organiques volatils). Il contribue ainsi à améliorer la qualité de l'air que nous respirons.

**Il existe de nombreuses variétés de géraniums. Chacune a ses propres exigences en termes de lumière, d'arrosage et de soins. Il est donc important de choisir celle qui convient le mieux à votre jardin.**

# EN IMMERSION DANS LES SERRES DE L'ÉQUIPE ESPACES VERTS

Notre équipe est engagée en faveur de la biodiversité

De gauche à droite :

Guillaume MEYER, Stéphane ANNEHEIM (Responsable des espaces verts), Laurent LOUBERE, Stéphane KUMMERLE, Jean-Michel «Hans» WURTH, Eowyn MARCINIAK.

Ancien horticulteur, Laurent LOUBERE a rejoint l'équipe des espaces verts en début d'année.



## Les serres communales abritent 4000 plants

« En production directe, vous y trouverez des géraniums et des plantes structurantes pour les massifs comme les solanum et les marguerites. Pour compléter le fleurissement estival et automnal, nous achetons des plantes vivaces et de jeunes plans qui sont rempotés et entretenus dans les serres. En fin de saison estivale, les plantes vivaces sont remises en pot pour hivernage afin d'être réutilisés d'année en année. Au début de l'automne, nous recevons les bulbes qui serviront aux décorations de printemps et de Pâques. Ils sont également plantés et entretenus dans la serre ».



## Les auxiliaires des cultures, sont nos alliés indispensables

« Dans les serres, nous n'utilisons aucun traitement chimique mais des auxiliaires de culture, ennemis naturels des ravageurs. Par exemple, nous luttons contre les Aleurodes mouches blanches à l'aide des Encarsia mini-guêpes ».



## La Ville est titulaire du label "Commune nature"

Décerné par la Région Grand Est et l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse, ce label valorise notre engagement volontaire en matière de non-utilisation de pesticides dans la gestion des voiries, des espaces verts et autres espaces publics.



**Un fleurissement attrayant adapté au fil des saisons et un choix de plantes réfléchi**

*Nous mettons en place un fleurissement différent pour chaque saison : bulbeuses, vivaces, automnales, annuelles. La variété des plantes utilisée nous permet d'obtenir un fleurissement permanent de nos arrangements et massifs.*

*Nous essayons également de mettre en place des plantes qui ne demandent pas beaucoup d'arrosage et qui présentent un intérêt apicole et des mellifères (Peroskia, Eremurus, Sauge...).*



**La mise en place de zones d'ombre et d'îlots de fraîcheur**

*Nous avons planté des arbres route de Niedermorschwihr et des mûriers-plateaux, dans la zone de loisirs du Baradé.*

*Le parking Charles Grad a été aménagé avec des plaques alvéolées laissant passer l'herbe. Nous y avons récemment planté des arbres et des vivaces mellifères (sophoras et tilleuls). Une prairie fleurie sera ensemencée à l'avant très prochainement.*



**Nous avons adopté la fauche tardive, une pratique respectueuse de la faune et la flore**

*Le fauchage tardif permet aux plantes et aux animaux d'accomplir leur cycle biologique. En effet, le fauchage pose de sérieux problèmes écologiques en faisant disparaître tout un écosystème car les plantes annuelles et biennuelles n'ont pas le temps de terminer leur cycle végétatif et de se reproduire. Cette pratique nécessite d'avoir une bonne connaissance de la biodiversité locale.*

**Le saviez-vous ?**

*Un partenariat a été mis en place avec l'Association des jardins qui entretient la zone de loisirs Baradé. Egalement engagée pour la biodiversité, elle pratique la fauche tardive et n'utilise pas de désherbant.*



# INFOS

## AU COEUR DU NID



La micro-crèche « Au cœur du nid » dispose de places d'accueil pour vos enfants dès la rentrée de septembre. Six professionnels accompagnent les enfants entre 7h et 18h30. Nous offrons une alimentation biologique et végétarienne. Nous proposons des produits frais, de saison et locaux. Quelque que soit le temps, nous profitons au maximum de l'extérieur. Nous rendons les enfants acteurs de leur journée en leur permettant de prendre le temps en apprenant à faire par eux-mêmes.

N'hésitez pas à vous renseigner auprès de la nouvelle responsable Mailys ÖKTEM qui se fera un plaisir de vous accueillir.

## ACCORDINA BRAND

Le groupe folklorique Accordina Brand, créé à Turckheim en 1973, est heureux de vous présenter sa nouvelle Présidente Lydie MATHIEU. Son élection a eu lieu lors de notre dernière réunion du Comité le 24 janvier 2025.

Notre ensemble (danseurs et accordéonistes) se produit lors de fêtes de village, soirées à thème, repas privés... Nos répétitions ont lieu à Turckheim les vendredis soir. N'hésitez pas à venir nous rencontrer si vous souhaitez promouvoir notre belle région et ses traditions. Nous serons heureux de vous apprendre les pas de valse, marche, polka et scottish ainsi que nos beaux refrains alsaciens.

Venez nous voir aux prochaines manifestations :

- le 26 avril au Marché de Pâques de Turckheim
- le 10 juin et le 29 juillet au Koïfhus à Colmar
- le 12 juillet à la Fête de la Cerise à Thannenkirch

Pour nous joindre, écrivez nous à l'adresse mail folklore. accordina.brand@gmail.com



Le groupe des scouts et guides de France de Turckheim (près de Colmar) recrute!

Possibilité de financer le BAFA

REJOINS L'AVENTURE!

TENTE L'AVENTURE ET DEVIENS CHEF SCOUT !

Que tu sois ancien scout ou non, viens faire briller les yeux des enfants et griller des chamallows!

Contacte-moi ! Caroline 06 31 55 83 85 caroline@scouts-turckheim.fr

LA COMPAGNIE D'ECLAIRAGE ET D'APPUI DU RMT & LA VILLE DE GUEBWILLER

# FOULÉES DE LA FOIRE AUX VINS GUEBWILLER

MARCHE OUVERTE A TOUS

TRAIL

6.5 KM

11 KM

18 KM

AU PROFIT DES BLESSÉS DE L'ARMÉE DE TERRE

OPERATION AVEC NOS BLESSÉS

INSCRIS TOI

JEUDI 29 MAI

Départ à 7h00  
Inscription & Infos sur [sporttrono.fr](http://sporttrono.fr)

Stade François THIROD - Guebwiller  
Restauration / Buvette / Matériel militaire

TARIF 9€ UNIQUE

2ÈME ÉDITION 2025



## La section VTT du Club Vosgien de Turckheim a ouvert une piste de descente VTT dénommée « La Schwalmala ».

La piste démarre au niveau des Trois-Epis le long de la RD 11-2 pour rejoindre à l'arrivée, le chemin rural dit Buchentalweg. Le Club Vosgien de Turckheim est chargé de son exploitation, son balisage (panneaux d'information au départ et aux intersections) et son entretien (débroussaillage, petit terrassement, maintien de la largeur initiale du tracé). Elle fera l'objet d'un contrôle biennuel avec l'ONF pour s'assurer d'un suivi régulier.

### La piste est à l'usage exclusif de la pratique du VTT et les cyclistes doivent respecter le règlement d'usage suivant :

- réaliser une 1ère descente de reconnaissance afin d'identifier les spécificités de la piste
- s'assurer du port d'un casque aux normes et de vêtements de haute visibilité, et du bon état de son matériel
- emprunter le sentier dans le sens de la descente,
- ne pas s'écarter du chemin balisé,
- ne pas stationner sur la piste
- signaler tout obstacle sur le site de pratique
- ne pas utiliser la piste en cas de fermeture (battues de chasse, travaux d'exploitation forestière ...)
- ne pas utiliser la piste de nuit
- ne pas utiliser de véhicules motorisés pour se rendre aux abords

Les usagers de la piste sont responsables des dommages provoqués de leur fait aux personnes et aux biens, et devront supporter leurs propres dommages résultant de l'inadaptation de leur comportement.

La pratique d'un sport de nature implique des dangers et des risques liés à l'environnement et aux aléas naturels. L'utilisateur accepte les risques inhérents à la pratique sportive à laquelle il s'adonne. La Ville de Turckheim décline toute responsabilité en cas d'accident.

## ITINERAIRE VTT ENDURO



## SALLES PROPOSÉES À LA LOCATION PAR LA VILLE



### Salle Orange - Foyer André

Le Foyer André est à usage des associations de Turckheim. La nouvelle Salle orange reste toutefois ouverte à la location pour l'organisation de rencontres familiales. Aucune manifestation à but lucratif, politique ou culturel ne pourra y être organisée.

La plage horaire d'utilisation de la salle s'étend de 8h à 22h.

Les tarifs comprennent la mise à disposition de la cuisine et des toilettes :

- Tarif journée : 200 € pour une association ou habitant de Turckheim / 300 € pour un extérieur
- Tarif ½ journée : 130 € pour une association ou habitant de Turckheim / 190 € pour un extérieur
- Tarif heure : 40 € pour une association ou habitant de Turckheim / 60 € pour un extérieur
- Forfait nettoyage de la salle + cuisine + toilettes : 100 €.



### Salle de la Décapole

La salle de la Décapole peut être louée pour organiser des fêtes ou des réunions de famille, ainsi que des manifestations, aux tarifs suivants :

- Tarif ½ journée : 70 €
- Tarif journée : 120 €
- Manifestation à but lucratif : 160 €
- Manifestation à but non lucratif : 120 €





## Espace Rive Droite

La Ville de Turckheim met prioritairement ses installations à disposition des associations, familles, entreprises et organismes de Turckheim qui en font la demande, en vue de manifestations ou de rencontres. La mise à disposition de l'espace est subordonnée à l'accord du Maire ou de son représentant. Dans l'exercice de ses pouvoirs de police et de sécurité, il a le droit de refuser toute manifestation susceptible d'engendrer des troubles à l'ordre public.

**Les locations à titre personnel sont réservées aux habitants de Turckheim.**

Location Espace Rive Droite en euros.			2025	
			Date d'effet au 1 <sup>er</sup> janvier 2025	
			Résidents et associations de Turckheim	Non résidents et Associations extérieures
Grande salle	entrée payante	la journée	590,00	890,00
Grande salle	entrée payante	le week-end	870,00	1 320,00
Grande salle	entrée gratuite	la journée	390,00	750,00
Grande salle	entrée gratuite	le week-end	570,00	1 110,00
Salle 2/3	entrée payante	la journée	500,00	740,00
Salle 2/3	entrée payante	le week-end	695,00	1 055,00
Salle 2/3	entrée gratuite	la journée	350,00	590,00
Salle 2/3	entrée gratuite	le week-end	460,00	830,00
Salle 1/3	entrée payante	la journée	300,00	570,00
Salle 1/3	entrée payante	le week-end	395,00	760,00
Salle 1/3	entrée gratuite	la journée	230,00	350,00
Salle 1/3	entrée gratuite	le week-end	290,00	650,00
Salle de réunion		journée	110,00	220,00
Salle de réunion		1/2 journée	55,00	110,00
Salle de réunion		Horaire	20,00	40,00
Cuisine			160,00	260,00
Journée complémentaire			50 % du prix de la journée	
<b>Forfait nettoyage des locaux par une entreprise</b>			200,00	200,00
<b>Montage et démontage de la cloison mobile</b>			130,00	130,00
<b>Montage et démontage du podium :</b>				
Pour une surface de moins 40 m <sup>2</sup>			150,00	150,00
Pour une surface de plus de 40 m <sup>2</sup>			270,00	270,00
Mise en place tapis de protection			260,00	260,00
Astreinte technique pour le week-end			130,00	130,00
Perte de clé			130,00	130,00
Caution			1 000,00	1 000,00



Renseignements et réservations : [fabienne.manguy@turckheim.fr](mailto:fabienne.manguy@turckheim.fr)

## COLLECTE DE RATTRAPAGE DES DECHETS



Lors d'une semaine comportant un jour férié, la collecte des déchets sera décalée au lendemain. Cela entraînera un décalage d'un jour pour toutes les collectes suivantes de la semaine.

**Pensez à sortir vos poubelles la veille.**

### Durant la période de Pâques :

- la collecte du Vendredi saint 18 avril est reportée au samedi 19 avril
- la collecte du mardi 22 avril est reportée au mercredi 23 et celle du vendredi 25 avril au samedi 26 avril

### Aux mois de mai et juin (1er et 8 mai ; Ascension et Pentecôte) :

- la collecte du vendredi 2 mai est reportée au samedi 3 mai
- la collecte du vendredi 9 mai est reportée au samedi 10 mai
- la collecte du vendredi 30 mai est reportée au samedi 31 mai
- la collecte du mardi 10 juin est reportée au mercredi 11 juin et celle du vendredi 13 juin au samedi 14 juin

## NOUVELLE ORGANISATION DES BUREAUX DE VOTE



Une nouvelle affectation des rues dans ces 3 bureaux de vote a été faite et une nouvelle carte d'électeur sera envoyée à votre domicile au courant de l'année.

- Bureau n°1** : Espace Rive Droite : 1 rue de l'Huilerie  
**Bureau n°2** : Foyer André, 10 bld Charles Grad  
**Bureau n°3** : Salle de la Décapole, 6 rue du Conseil

## INSCRIPTION SUR LISTE ÉLECTORALE : PETIT RAPPEL

L'inscription sur les listes électorales peut se faire tout au long de l'année, directement en mairie ou en ligne sur [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)

Une pièce d'identité et un justificatif de domicile de moins de 3 mois vous seront demandés. Vous avez changé de domicile mais êtes resté à Turckheim, pensez à en informer le service élection pour la mise à jour de la liste électorale.

**À tout moment, vous pouvez vérifier votre inscription électorale et votre bureau de vote sur [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)**

## ANIMATIONS ÉTÉ 2025 jeunes de 5 à 18 ans



**Du 7 juillet au 29 août 2025, Colmar Agglomération propose un grand choix d'activités sportives et culturelles.**

### Mode d'emploi des inscriptions :

- Avoir un compte sur la plateforme Colmar & Moi.
- A partir du 14 avril, mettre à jour les informations sur la plateforme
- A partir du 12 mai, consultation en ligne du catalogue des animations
- A partir du 21 mai et jusqu'à la fin du mois d'août, inscriptions et paiement en ligne.
- Pour ceux qui ne peuvent pas effectuer les démarches en ligne, un service d'accueil sur rendez-vous sera mis en place en Mairie de Colmar du lundi au mercredi de 8h30 à 11h00.

### Contact

Mairie de Colmar - Direction des sports  
 03 89 20 67 93 [animations.ete@agglom-colmar.fr](mailto:animations.ete@agglom-colmar.fr)



**Bientôt 16 ans ?**

## PENSEZ AU RECENSEMENT !

**Pour qui ?**  
Tous les Français âgés de 16 ans

**Pourquoi ?**  
Grâce au recensement :

- inscription d'office sur les listes électorales
- convocation en JDC
- possibilité de s'inscrire aux concours et examens
- possibilité de passer le permis de conduire

**Comment ?**  
Rendez-vous en mairie ou sur [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)

Toutes les informations ici

C'est obligatoire !

#M2025AM  
 M2025AM  
 @M2025AM  
 M2025AM

## CONCERTATION



L'aire de grand passage située au nord du département du Haut-Rhin sera aménagée sur le territoire de la Ville de Colmar, au lieu-dit de la Semm.

Cette implantation implique une modification du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la Ville de Colmar, nécessitant une mise en compatibilité du zonage. Ce processus est soumis à une évaluation environnementale et à une concertation préalable afin d'informer la population et de recueillir ses observations.

Toutes les réponses resteront anonymes et protégées par la loi. Bien que la participation ne soit pas obligatoire, chaque contribution est précieuse pour élaborer des solutions adaptées aux besoins de tous les usagers.

**Plus d'informations :**

<https://www.agglo-colmar.fr/agp>

## ENQUETE MOBILITÉ



Une grande enquête sur les habitudes de déplacement est menée à Colmar et dans l'Agglomération jusqu'au 3 mai 2025. Organisée par la Région Grand Est, la Collectivité européenne d'Alsace et le Pôle métropolitain d'Alsace, cette étude vise à mieux comprendre les pratiques de mobilité des habitants afin d'adapter les politiques publiques : transports collectifs, circulation, stationnement, déplacements à pied ou à vélo.

La société ALYCE a été mandatée pour interroger un échantillon représentatif de ménages (1% de la population alsacienne et sud-mosellane). Les foyers sélectionnés recevront une lettre-avis et seront contactés pour convenir d'un rendez-vous. Les enquêteurs, munis d'une attestation professionnelle, se présenteront à domicile ou contacteront les participants par téléphone, précédés d'un SMS d'information.

Toutes les réponses resteront anonymes et protégées par la loi. Bien que la participation ne soit pas obligatoire, chaque contribution est précieuse pour élaborer des solutions adaptées aux besoins de tous les usagers.

**Plus d'informations :**

[enquetemobilite2024-2025.org/](https://enquetemobilite2024-2025.org/)

## OFFRE SNCF



**Depuis le 15 décembre 2024, la fréquence des trains TER entre Colmar et Metzeral a presque doublé le week-end, améliorant ainsi la mobilité locale.**

Cette évolution permet des correspondances optimisées en gare de Colmar, facilitant les trajets vers Strasbourg, Mulhouse et Bâle. Elle s'accompagne également d'une meilleure prise en charge des voyageurs, avec plus de trains et une fiabilité renforcée.

- Le samedi, les trains sont désormais cadencés à l'heure de 6h à 20h entre Metzeral et Colmar et de 7h à 21h30 dans le sens Colmar-Metzeral. Il n'y a donc plus d'heures creuses, avec 14 allers-retours quotidiens, contre 7 jusqu'à présent.

- Le dimanche et les jours fériés, cette nouvelle offre se déploie en deux temps : la "basse saison" a débuté le 15 décembre, avec 8 allers-retours au programme, contre 5 jusqu'alors. Là aussi, le dernier départ de Colmar pour Metzeral a été repoussé à 21h32, pour permettre notamment d'assurer la correspondance avec le TGV en provenance de Paris arrivant à Colmar à 21h20.

La "haute saison" débutera le 18 avril, avec 12 allers-retours quotidiens, dont 2 dans chaque sens seront accélérés pour ne desservir que les principales gares et offrir un temps de trajet réduit entre Metzeral et Colmar.

Colmar-Metzeral en semaine :

- 22 allers-retours par jour
- Service étendu sur une large amplitude horaire
- 2 trains par heure en heure de pointe
- Embarquement vélo gratuit

Cette amélioration du service est une véritable opportunité pour les habitants, favorisant ainsi les déplacements durables et renforçant l'attractivité du territoire.

**Plus d'informations sur : [ter.sncf.com/grand-est](https://ter.sncf.com/grand-est)**

## ATELIERS CUISINE CCAS

Cuisiner bon et pas cher : atelier de cuisine ouvert à tous sur inscription (attention nombre limité à 8).

Suite aux ateliers proposés en automne par notre chef Bruno, nous vous proposons de poursuivre l'expérience avec 2 nouveaux ateliers, l'un programmé pour le 2 avril à 9h30 toujours à la Rive Droite sur la thématique d'un menu de Pâques bon et pas cher, et le second le 11 juin sur la thématique du printemps.

**Inscrivez-vous dès à présent auprès de Nathalie à l'accueil de la mairie - 03 89 27 61 59**  
[nathalie.mantini@turckheim.fr](mailto:nathalie.mantini@turckheim.fr)

**Théâtre**



**Le Signe des 4**  
4-5-6 avril

**Sport**



**Tour Auto**  
Du 7 au 12 avril

**Concert**



**Terkabross**  
13 avril

**Expo**



**Fest'images**  
Du 3 au 11 mai

**Fleurissement**



**Marché aux Fleurs**  
9 et 10 mai

**Concert**



**Ubuntu Gospel**  
10 mai

**Manifestation**



**Marché aux Puces**  
11 mai

**Sport**



**UTMB Grand Est**  
16 mai

**Expo**



**Janine Erny**  
Du 23 mai au 2 juin

**1ère COURSE DE CAISSE À SAVON DU BRAND à Turckheim**

**le 25 MAI 2025**  
10H - 17H

+ de 100 MACHINES  
Inscription : [www.fircas.com](http://www.fircas.com)  
location possible

**3 DESCENTES**

Accès libre  
Petite restauration  
et animations sur place

Championnats d'Alsace et Coupe de l'Est Véhicules compétition et folkloriques

FIRCAS.com  
Turckheim  
GARAGE DE LA VALLÉE  
OLRY CLOISONS  
MAXI FLASH

**Théâtre**



**Faire le Mur**  
27 mai

**Concert**



**Fusions**  
31 mai

**Sport**



**Closed Road**  
Du 31 mai au 1er juin

**Don du sang**



**Don du Sang**  
2 juin

**Fête de la Musique**



**Harmonie municipale**  
20 juin

**Fête de la Musique**



**Groupes locaux**  
21 juin

ÉDITION 2025  
13 > 15 JUIN  
TURCKHEIM  
PLACE DE L'ÉGLISE



de toute  
matière

[le marché des métiers d'art]

frémaa

Quartier BACHEN, 68100 Turckheim - 03 83 31 11 11 - www.frémaa.com

*La ronde  
de l'authentique  
Veilleur de Nuit*

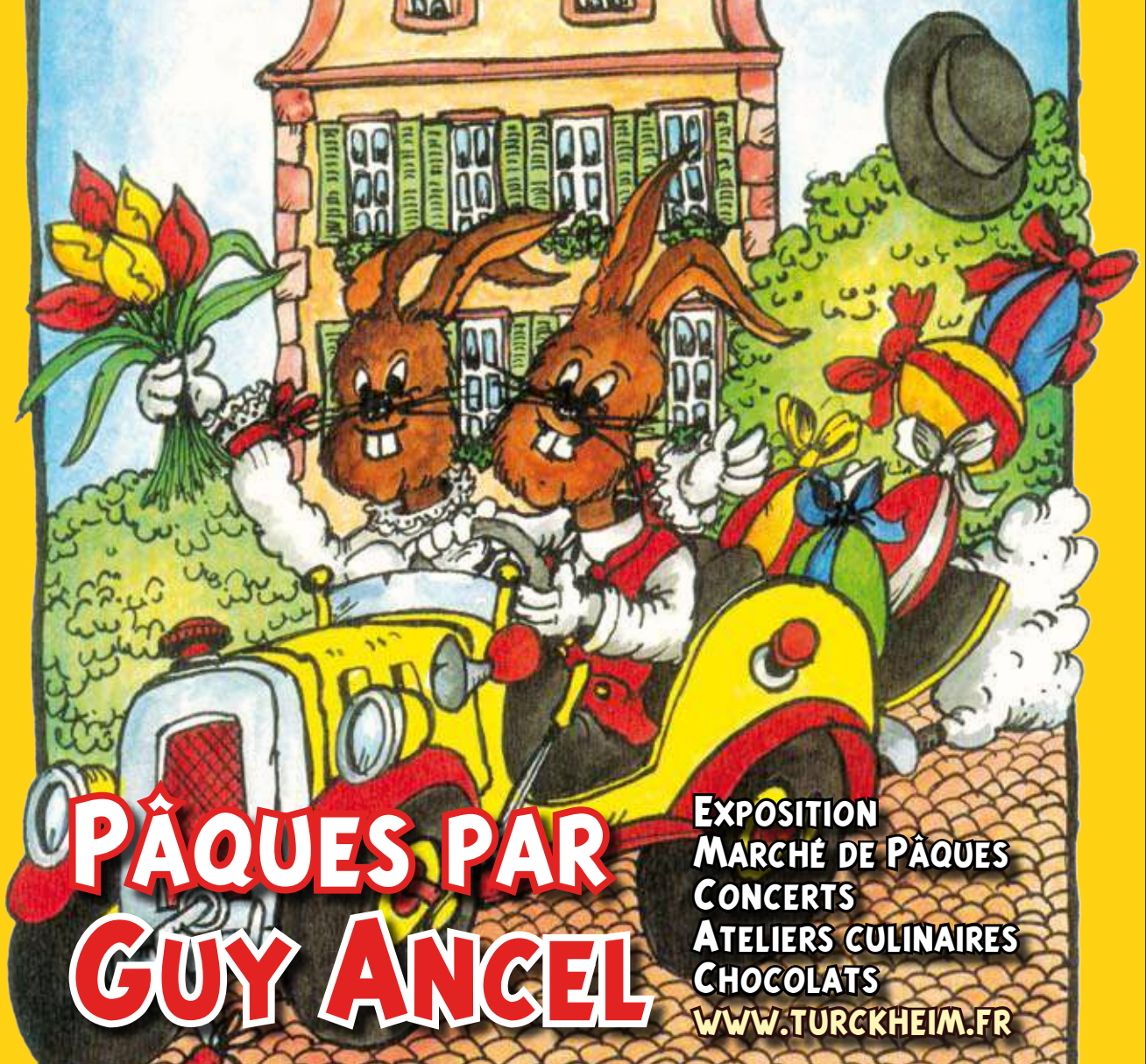
Du 1er mai au 2 novembre 2025  
22h - Corps de Garde



Retrouvez tout le programme  
des événements et animations  
et la billetterie de l'Espace Rive  
Droite sur  
[www.turckheim.fr](http://www.turckheim.fr)

# PÂQUES À TURCKHEIM

DU 12 AU 27 AVRIL 2025



## PÂQUES PAR GUY ANCEL

EXPOSITION  
MARCHÉ DE PÂQUES  
CONCERTS  
ATELIERS CULINAIRES  
CHOCOLATS  
[WWW.TURCKHEIM.FR](http://WWW.TURCKHEIM.FR)



**TURCKHEIM**  
L'Alsace essentielle



## Exposition - Du 12 au 27 avril

10h-19h, Salles de la Décapole et du Brand

### Rétrospective Guy Ancel

Pendant de nombreuses années, l'artiste-illustrateur turckheimois Guy Ancel a eu à cœur de s'associer aux animations de Pâques à Turckheim. Retrouvez ses oeuvres dans une belle exposition, nichée dans un superbe décor pascal. Tout au long, une vente de ses affiches sera proposée au profit de l'association Etoile de Monique.

**A découvrir également : les ouvrages de la Société Wickram, la nurserie des poussins, les lapins de Pâques**



## Exposition à l'Église Sainte Anne

A partir du dimanche des Rameaux, exposition de coloriages sur le thème de la Semaine sainte par les enfants.

Un jardin de Pâques sera également exposé dans l'église.



## Marché de Pâques - Du 12 au 27 avril

10h-19h, Place de la Mairie

Miel, vannerie, vins, fleurs, chocolats, décorations de Pâques...12 chalets d'artisanat et produits locaux pour offrir ou se faire plaisir. Buvette et petites restaurations tout au long du marché.

**A découvrir également : les animaux de la Ferme de la Bassette, la volière, l'arbre de Pâques.**

Nocturne le 19 avril jusqu'à 21h.

## Concerts

Dimanche 13 avril : **concert des Rameaux par le Terkabress**. 17h, Espace Rive Droite. Entrée libre

Samedi 19 avril : **nocturne du Marché de Pâques, concert de la Mini Fanfare des Balcons**.

19h-21h. Place de la mairie

Samedi 26 avril : **concert de l'Accordina Brand**, 16h-17h30, Place de la Mairie

## Lièvre de Pâques et chasse aux oeufs

Le lièvre de Pâques distribuera ses oeufs le 20 avril à partir du 11h30, jardin médiéval. Chasse aux oeufs et peinture sur oeufs le 27 avril organisée par l'Association des Parents d'Élèves (APE).

De 15h à 17h, zone de loisirs Baradé. Boissons, crêpes et barbes à papa...

## Ateliers culinaires

12 avril : Atelier Lamala, de 14h à 17h, Salle du Brand

12 avril : Atelier culinaire Staub, Magasin Staub, 14h30-16h30.

Sur inscriptions au 03 89 27 73 04 (30 €)

19 avril : Atelier Lamala avec les résidents de l'EHPAD, de 14h à 17h. Ehpad du Brand

## Rondes du Veilleur de Nuit

Du 17 au 21 avril à 22 h. Départ du Corps de garde

Traditions et histoires avec le plus célèbre ambassadeur de la Ville, l'authentique Veilleur de Nuit de Turckheim.

## Crécelles

Passages à 7h et 11h.

Vendredi 18 avril, les servants d'autel parcourent les rues de la ville avec les crécelles.





 **Journée**  
**Citoyenne**

**7 juin 2025**  
**8h - 12h**

**Rendez-vous à l'Espace Rive Droite  
pour le départ, rue de l'Huilerie**

*La Journée citoyenne permet de mettre en avant de manière concrète et sans grand discours les valeurs essentielles de la vie en société : la solidarité, l'entraide, le partage des compétences, la fraternité, l'appropriation et le respect de l'espace public commun. Elle représente également un moment de fête et de joie. C'est en effet l'occasion de réunir les générations, les habitants de notre Cité qui se connaissent depuis longtemps, ceux qui se croisent sans se connaître et ceux qui viennent d'arriver.*

*Nous faisons appel à tous les habitants, adultes et enfants accompagnés de leurs parents, pour partager un bon moment de solidarité et de convivialité. Les travaux et le repas pris en commun permettent toujours aux participants de faire de belles rencontres.*

**CHANTIERS PROPOSÉS :** (minimum 10 personnes par chantier)

- 1) Plantations de fleurs dans la ville
- 2) Entretien des sentiers
- 3) Ramassage des déchets entrées de ville et piste cyclable
- 4) Entretien des haies de la piste cyclable Turckheim/Ingersheim
- 5) Atelier logistique et préparation du repas (pour les personnes de ce chantier, le rendez-vous est fixé à 7h à la Rive Droite pour la mise en place des ateliers et du goûter)
- 6) Spécial enfants : décorations de Noël

**Les enfants sont les bienvenus sous la condition de rester sous l'entière responsabilité de leurs parents durant les ateliers et le repas.**

**Date limite d'inscription : 26 mai 2025**  
[nathalie.mantini@turckheim.fr](mailto:nathalie.mantini@turckheim.fr)

**Bon d'inscription en téléchargement sur [www.turckheim.fr](http://www.turckheim.fr) ou disponible à l'accueil de la mairie**

**Directeur de la publication :** Benoît SCHLUSSEL - Maire

**Rédacteurs :** Benoît SCHLUSSEL, Marie-Aude KIRSTETTER, Marc THUET, Vincent HERMANN

**Montage, mise en page, illustrations :** Ville de Turckheim - Vincent HERMANN

**Crédits photos :** Ville de Turckheim, Vincent HERMANN, Alain BERTON, associations

**Couverture :** Minh Thuyen

**Impression :** AGI Ingersheim - papier certifié PEFC